

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 998

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 2

À l'alinéa 9, après le mot :

« risques »

insérer les mots :

« ,les responsabilités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision